DETECTION DES ENGINS EXPLOSIFS ET COMPORTEMENT EN SITUATION (Expertise)

TERMES DE REFERENCE EXPERT

LIMITE DE CANDIDATURE

31 Mai 2022

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Pays De La Méditerranée Et Du Golfe

2 experts non principaux au profit de la Direction Générale de la Garde Nationale (DGGN) pour :

DETECTION DES ENGINS EXPLOSIFS ET COMPORTEMENT EN SITUATION

(Expertise)

Validé en réunion du 5 mai 2022

Composante

Composante 2 « Appui à la sécurisation des frontières » (Cf. OS2)

Résultat

R.2.1 : Les capacités opérationnelles de la surveillance des frontières terrestres sont renforcées, notamment avec la création de Centres de Commandement et de Soutien Opérationnel (CCSO).

Activité

« Détection des engins explosifs et comportement en situation - Expertise»

(4 sessions)

A.2.1.4.EXP2.1-DGGN - A.2.1.4.EXP2.2-DGGN

A.2.1.4.EXP2.3-DGGN - A.2.1.4.EXP2.4-DGGN

Expertise non principale Européenne

Nombre d'ENP : 2

Expertise non principale Senior Locale

Lieux de la mission

Oued Zarga ou Hammamet

Durée provisoire de la mission

Nombre de jours en présentiel : 10 jours X 4 sessions X 2 experts = 40 jours X 2 experts :

1 ENP : 40 jours d'expertise en présentiel

1 ENP : 40 jours d'expertise en présentiel

Date limite de candidature

1. Contexte de la mission

L'objectif général du Programme est d'appuyer le secteur de la sécurité à définir et mettre en œuvre un processus de réforme institutionnelle, renforçant sa capacité à remplir efficacement son mandat sécuritaire répondant aux besoins du peuple tunisien et dans le respect des valeurs démocratiques, des libertés et des droits de l'homme tels que garantis par la Constitution et l'Etat de droit.

Les objectifs spécifiques du PARMSS sont :

1. Réformer et moderniser les forces de sécurité intérieure conformément aux standards internationaux et aux droits de l'homme.
2. Accompagner la restructuration et le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de l'Etat concourant à la sécurité des frontières terrestres et maritimes pour lutter contre les nouvelles formes de criminalité dont le terrorisme.
3. Renforcer et moderniser les capacités des services de renseignements du ministère de l'intérieur et des autres institutions nationales impliquées dans la lutte contre le terrorisme dans la recherche, la gestion et l'analyse des informations pour une sécurité intérieure plus efficace.

La présente mission s'inscrit dans la composante 2 décrite ci-dessus pour l'atteinte du résultat **R2.1 : « Les capacités opérationnelles de la surveillance des frontières terrestres sont renforcées, notamment avec la création de Centres de Commandement et de Soutien Opérationnel (CCSO).) ».**

L'objectif opérationnel est d'adapter à la menace des IED-E, les unités NEDEX la Garde Nationale afin de mieux répondre aux besoins spécifiques et réduire significativement le nombre de victimes (FSI et population) des engins explosifs. Renforcer l'unité spéciale NEDEX par la connaissance parfaite et actualisée des dispositifs IED connus à l'international et de l'état de l'art aujourd'hui.

Résultats envisageables de l'action

- Résultats intermédiaires (effets) : Par déclinaisons, la connaissance de l'art à l'international permet de renforcer les capacités opérationnelles immédiatement à un niveau d'expertise actualisé.

- Résultats finaux (impacts) : A termes, les unités seront en mesure de réduire de façon significative le nombre de pertes humaines et de handicaps au sein des forces opérationnelles de la DGGN et de la population.

2. Objectifs et résultats attendus de l'activité

Objectifs de l'activité

Sur la base des connaissances actuelles à l'international en matière de NEDEX ; mettre en place et conduire une action de formation destinée à des membres des unités NEDEX, du niveau moniteur ou directeur de mise en œuvre des explosifs. Les apprenants détiennent les habilitations tunisiennes pour servir dans une unité spéciale NEDEX.

- Objectif pédagogique principal : A l'issue de la formation les apprenants devront maîtriser l'ensemble des connaissances professionnelles en vue d'identifier, neutraliser, enlever, détruire tous les engins explosifs improvisés (y compris les colis, lettres, etc.) piégés ou non.
- Objectifs pédagogiques secondaires : A l'issue de la formation les apprenants devront :
 - Maîtriser le l'état de l'art et de la connaissance en matière d'IED à l'international.
 - Connaitre tous les particularismes des nouveaux IED-E « sales »
 - Maîtriser les réflexes de méthodologie comportementale face à un dispositif inconnu et non comparable.

Résultats attendus de l'activité

- Résultats immédiats (extrants) : Dès leur retour en unité, les apprenants seront en mesure de mettre œuvre immédiatement les techniques d'identification, de neutralisation, d'enlèvement et de destruction face à une problématique IED-E.

1. Recrutement d'expertise
 1. Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert, une copie d'un document d'identité valide avec photo, ainsi que d'un paragraphe de présentation et de motivation dans le corps du mail. De plus, l'expert devra présenter une note méthodologique portant sur sa vision de la mission et le déroulement des activités.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe d'AT PARMSS** :

Publication sur le site de CIVIPOL :

- Mme Maria ANGULO, Directrice du projet : angulo.m@civipol.fr
- Mr Jean-Marie DIOT, Chef d'équipe : jean-marie.diot@experts.civipol.fr
- Mr Jean-Philippe VERNE, Expert principal : jp.verne@experts.civipol.fr

Merci de mentionner dans l'objet « candidature PARMSS Tunisie – DETECTION DES ENGINS EXPLOSIFS ET COMPORTEMENT EN SITUATION - (Expertise) »

Les candidatures incomplètes ou hors délais ne seront pas étudiées.

1. 2. Présélection des candidatures

Seules les candidatures correspondant à chaque critère de sélection des profils d'expert recevront un avis de présélection.

1. 3. Soumission de la note méthodologique

L'expert présélectionné devra soumettre à l'AT PARMSS une note méthodologique qui respectera les éléments contenus dans les termes de référence et la note de cadrage de l'activité qui sera transmise par l'AT PARMSS. Cette note précisera son avis sur la mission telle qu'il l'a comprise et le déroulement prévu de l'activité au regard des objectifs pédagogiques de la formation.

1. 4. Évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures sera assurée par CIVIPOL et par le comité d'évaluation du pouvoir adjudicateur. Seuls les candidats retenus seront contactés par l'AT PARMSS pour la suite des formalités propres de la mobilisation.

2. Déroulement de l'action
 1. **Activités prévues (directement en lien avec l'action)**

- **Préparation et conception des activités**

L'expert devra présenter sur la base de la note de cadrage transmise par l'AT PARMSS un dossier pédagogique :

- Rappel de la vision de la mission
- Les parcours de formation séquencés (progressions) précisant les différents objectifs pédagogiques et l'intégration des évaluations diagnostives, formatives et sommatives, les exercices pratiques ou mises en situation, etc.
- Conception des mallettes pédagogiques qui seront remises en fin de formation.
- Compilation numérisée de la documentation pédagogique d'accompagnement.
- La demande de moyens pédagogiques spécifiques (salle informatique, logiciels, équipements professionnels, appareils spécifiques, etc.)

- **Mise en œuvre de la formation**

Les journées de formation seront conduites chaque jour dans les locaux réservés à cet effet.

Une feuille de présence sera renseignée chaque jour et signée par les stagiaires. Ces documents seront remis en fin de formation par l'expert à l'AT PARMSS.

Il en sera de même pour les évaluations.

1. 2. **Évaluations**

L'expert conduira trois types d'évaluation : diagnostives, formatives et sommatives.

- Diagnostives : dès le début de la formation pour situer le niveau des connaissances, valoriser les acquis de l'expérience et ajuster l'enseignement au juste niveau sans jamais s'écarter des objectifs initiaux.
- Formatives : afin de repérer les difficultés en cours de formation, d'adapter les stratégies pédagogiques et apporter les aides individualisées.
- Sommatives : afin de formaliser l'acquisition des compétences – elles sanctionneront tant les connaissances que les savoirs-faires.

1. 3. **Livrables attendus et processus de validation**

- **Conception de la formation[1]**

L'expert devra soumettre en amont de la formation à l'assistance technique les documents suivants :

- - Les parcours séquencés (progressions) de la formation mentionnant les objectifs pédagogiques, les 3 étapes d'évaluations, les exercices éventuels ou les mises en situation.
 - Les méthodes ou les modèles de fiches d'évaluation diagnostiques, formatives et sommatives en rapport avec les objectifs de la formation et à la qualité des apprenants.
 - Les mallettes pédagogiques intégrant tous les supports pédagogiques pour chaque séquence (cours), les documents et annexes associés.
 - La liste des moyens et aides pédagogiques spécifiques et indispensables à mettre à sa disposition.

- **L'analyse qualité des résultats des évaluations initiales et continues**

L'analyse qualité de l'expert s'appuiera sur les différentes évaluations et leur évolution entre le début de la formation et la fin de la formation.

- **Documentation pédagogique**

Le dossier pédagogique : les supports de cours (conçus par l'expert) seront remis aux candidats, sous format numérique, à l'issue de la formation. (Ex : Dossier de cours : documents, présentations, bibliographie, vidéo, etc.).

- **Evaluation « à chaud » de la formation par les stagiaires[2]**

Les stagiaires réaliseront une évaluation « à chaud » à l'issue de la période de formation selon un modèle d'évaluation commun à toutes les formations, réalisé par l'assistance technique et validé par le

Coordonnateur National du PARMSS.

Rapport[3] de fin de mission :

A l'issue de chaque activité complète de formation par bénéficiaire, l'expert produira un rapport de fin de mission, adressé au pouvoir adjudicateur, dans lequel seront exposés les éléments clés de l'activité, notamment, sans pour autant que cette liste soit exhaustive :

- Des éléments sur le contexte de l'intervention et la situation dans le secteur concerné. Un rappel succinct des Termes de références, de la mission et des résultats attendus
- La fiche synoptique de l'activité
- La description des acteurs ou services rencontrés.
- La description des tâches réalisées et des résultats obtenus.
- L'analyse qualité de la formation au regard des résultats des évaluations des stagiaires et du stage (évolution des apprenants sur la base des évaluation réalisées).
- Des préconisations pour le renforcement des capacités dans la formation concernée
- Recommandations pour la suite
- Annexes :
 - L'agenda de l'activité
 - La liste (Excel) des personnes rencontrées – Format du Programme
 - Les listes de présence établies au cours de la formation – Format du Programme
 - Les productions documentaires demandées.

3. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission il est requis le concours d'un expert non permanent.

Domaines d'expertise

- DETECTION DES ENGINS EXPLOSIFS ET COMPORTEMENT EN SITUATION (Expertise)

Qualifications (études et formation)

Compétences spécifiques

- BAC +2 ou équivalent professionnel c'est-à-dire Instructeur ou Moniteur en formation militaire spécialisée sur la recherche, l'identification et la neutralisation des engins explosifs (NEDEX).
- SAVOIR : Maîtrise parfaite dans le domaine des IED-E.
- SAVOIR-FAIRE : Maîtrise des principes de l'andragogie et dans le domaine de la conception et la mise en œuvre des transferts de compétences.
- SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.

Expérience professionnelle générale

- Expérience de plus de 15 ans en qualité de cadre dans les unités opérationnelles, ou dans les unités spécialisées NEDEX.

- Expérience de plus de 10 ans dans les théâtres d'opérations extérieures (traitement NEDEX)

Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission

Connaissances

- Expérience dans les 3 dernières années en qualité de formateur spécialisé NEDEX.
- Avoir une connaissance avérée en pays en situation sécuritaire complexe.

Atouts

- Avoir une expérience en qualité d'ATNP dans le cadre d'un programme UE ou autre.
- Une expérience régionale voire internationale sera considérée comme un plus, de même qu'une expérience probante relative aux dispositifs de formation de la sécurité civile.
- Expériences préalables de la coopération technique internationale.
- Arabe courant.

Langues

- Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

4. Période, calendrier indicatif et lieu de la mission

Pour la réalisation de cette mission il est requis le concours d'un expert non principal.

Phase 1 : Préparation de la mission

Actions

- Prise de contact avec le Coordonnateur et de l'AT du PARMSS ;
- Remise des livrables,
- Identification du site d'emploi,
- Préparation matérielle de la formation.

Résultats attendus

- Remise des livrables : Dossier pédagogique préalable (progression de la formation – objectifs pédagogiques par séquences – fiches d'évaluation, etc.)
- Prise de contact avec l'UGP, l'assistance technique et le représentant des bénéficiaires

Phase 2 : Mise en œuvre des quatre sessions de formation : 4 sessions x 10 jours x 2 experts = 40 jours X 2 experts

Actions

- Evaluation diagnostive
- Déroulement du parcours
- Evaluations formatives

- Evaluation sommative

Résultats attendus

- Le maximum d'apprenants est au niveau des compétences attendues.

Période calendaire

Dates provisoires

- Session 1 : Du 20/06/2022 au 01/07/2022
- Session 2 : du 04/07/2022 au 15/07/2022
- Session 3 : du 18/07/2022 au 29/07/2022
- Session 4 : du 01/08/2022 au 12/08/2022

Phase 3 : Clôture des formations (inclue dans la phase 2)

Actions

- Attribution des certificats de formation
- Rédaction du projet de rapport
- Débriefing avec l'assistance technique

Résultats attendus

Remise des livrables à l'assistance technique (fiches de présence, évaluations des stagiaires et de l'expert, dossier et mallettes pédagogiques, etc.) en version numérique.

Période calendaire

Dates provisoires

Les vendredis après-midi à l'issue de chaque session (livrables spécifiques), puis le 12/08/2022 pour la clôture définitive et les livrables.

5. Fin mission

Il est demandé à l'expert non-principal d'établir, dans la quinzaine suivant la prestation :

- Un rapport de mission final avec ses livrables, qui seront délivrés en version informatique.

Expert mobilisé par CIVIPOL :

- Mme Maria ANGULO, Directrice du projet : angulo.m@civipol.fr
- Mr Jean-Marie DIOT, Chef d'équipe : jean-marie.diot@experts.civipol.fr
- Mr Jean-Philippe VERNE, Expert principal : jp.verne@experts.civipol.fr

[1] L’assistance technique pourra aider le cas échéant à leur modélisation

[2] L’expert aura connaissance des critères d’évaluation « à chaud » des stagiaires.

[3] Un modèle de rapport et une notice explicative seront remis aux experts au début de la mission.

